



Ecole de Conduite et de Mobilité Citoyenne
Rue firmin landreau
ZA L'ESPLANADE
79700 MAULEON

3.1 Parcours de formation

Apprendre à conduire est une démarche qui demande à l'élève de l'investissement, de l'attention, de l'assiduité, et de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

Il se décline de la façon suivante :

La formation théorique

La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que sur le comportement du conducteur.

Elle porte sur :

- ✓ La vigilance et les attitudes à l'égard des autres usagers de la route.
- ✓ Les effets dus à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite.
- ✓ L'influence de la fatigue sur la conduite.
- ✓ Les risques liés aux conditions météorologiques et aux états de la chaussée.
- ✓ Les usagers vulnérables.
- ✓ Les spécificités de certaines catégories de véhicules et les différentes conditions de visibilité de leurs conducteurs.
- ✓ Les gestes de premiers secours.
- ✓ Les précautions à prendre en montant et en quittant son véhicule.
- ✓ Le transport d'un chargement et de personnes.
- ✓ La réglementation relative à l'obligation d'assurance et aux documents administratifs liés à l'utilisation d'un véhicule.

Un livre de code sera remis à l'élève et cette formation pourra être suivie, selon les horaires prévus à cet effet, dans les locaux de l'établissement avec la présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière pour les cours thématiques, les stages de code, ainsi que pour les tests d'entraînement.

Vous aurez la possibilité de parfaire votre formation sur internet via votre compte « Rousseau » qui vous aura été attribué à l'inscription.

Les cours thématiques

Ces cours seront dispensés par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, au sein des locaux de l'établissement, aux horaires prévus à cet effet.

Les thèmes abordés sont :

Pour l'ETG :

- ✓  la circulation routière.
- ✓  Le conducteur.
- ✓  La route.
- ✓  Les autres usagers de la route.
- ✓  Les notions diverses.
- ✓  Les premiers secours.
- ✓  prendre et quitter son véhicule.
- ✓  la mécanique et les équipements.
- ✓  La sécurité du passager et du véhicule.
- ✓  L'environnement.

Pour l'ETM

- ✓  la circulation routière.
- ✓  Le conducteur.
- ✓  La route.
- ✓  Les autres usagers.
- ✓  Les notions diverses.
- ✓  Les premiers secours.
- ✓  la mécanique et les équipements.
- ✓  Equipements de protection et sécurité du véhicule
- ✓  L'environnement.

A l'issue de sa formation, l'élève devra passer l'examen théorique général (ETG) ou moto (ETM): il devra répondre à 40 questions et obtenir un minimum de 35 points pour être reçu à l'examen.

Sont exemptés de l'ETG, tout élève déjà titulaire du code de la route depuis moins de 5 ans ou titulaire du permis de conduire de la même catégorie depuis moins de 5 ans.

La formation pratique

Ce n'est qu'après l'obtention de l'examen théorique ou bien plusieurs échecs à l'examen théorique que la formation pratique débutera. Elle se déroulera selon le planning établi en tenant compte des disponibilités des enseignants et de l'élève.

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule de façon personnalisée.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- ✓ Sur des Parkings ;
- ✓ Sur piste ;
- ✓ Avec Trafic faible voir nul ;
- ✓ En périphérie d'agglomération ;
- ✓ En agglomération trafic modéré ;
- ✓ En agglomération trafic dense ;
- ✓ Sur axes secondaires et rase campagne ;
- ✓ Sur route à accès règlementé ;
- ✓ De nuit selon les saisons ;
- ✓ Par conditions climatiques variées selon météo et selon saison (pluie, neige, soleil, brouillard...).

Lors de votre première leçon, votre livret d'apprentissage à la conduite reprenant l'ensemble de votre parcours de formation selon le REMC, vous sera remis par votre enseignant. Vous devrez l'avoir avec vous OBLIGATOIREMENT à chacune de vos leçons de conduite et le remplir avec votre formateur à la fin de chaque leçon. Le formateur remplira lui-même votre « fiche de suivi ».